

Agir en Chrétiens informés—asbl

Rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles - www.aci-org.net

aci@aci-org.net - 02 218 54 47

Ce message n'apparaît pas
correctement ?

Consultez-le dans votre
[navigateur](#).

ACi - Notes de travail électroniques Juin 2012



Editorial

Alors que les vacances se profilent doucement à l'horizon, notre regard, en ACi, est déjà tourné vers le mois de septembre: le nouveau thème d'année, "*Changeons nos vies pour changer le monde*", sera lancé sur ses rails, grâce à la brochure que nous vous invitons à découvrir dès la fin du mois d'août; les Notes de travail, électroniques désormais, emboîtent le pas à la brochure: dès le 20 septembre vous retrouverez un premier numéro de ces Notes de travail en version électronique.

Vous le verrez, les propositions fourmillent, afin de faire bouger le monde.

Mais en attendant, nous vous invitons à profiter de l'été qui arrive... Les vacances ne sont-elles pas l'occasion, pour la plupart d'entre nous, de vivre un peu autrement, de faire d'autres rencontres, d'être plus proches de nos enfants ou petits-enfants en congé ? Et le soleil, quand il est présent, ne donne-t-il pas une couleur différente à ce qui nous entoure ? Changer de vie, c'est peut-être en premier lieu changer de regard ?

Allez, on a deux mois pour se préparer à tout cela !

Sommaire du numéro 6 - juin 2012

DOSSIER : Hommes et femmes aujourd'hui (2)

- Femmes et hommes dans la société - Quelle histoire !
- Etre femme politique
- La scolarisation des filles, c'est l'avenir de la société

Vie ACi :

- Mode d'emploi des Notes de travail électroniques
- Echos des équipes
- Billet d'humeur
- Brochure d'année : Changeons nos vies pour changer le monde

Lu/Vu pour vous :

- Eloge de l'optimisme
- Passeurs de Patrimoine

Agenda : activités organisées par l'ACi et autres

DOSSIER : Hommes et femmes aujourd'hui (2)

Femmes et hommes dans la société – quelle histoire !

Par Marie-Noëlle Vaes



Ce sujet peut être abordé de 2 manières, psychologique ou sociologique. La première se penche sur les relations humaines, les rôles attribués aux femmes et aux hommes, la « nature » liée au genre et que le machisme a renforcée. L'autre, c'est l'histoire du statut des uns et des autres, l'évolution des droits, l'accès à l'égalité. Les témoignages recueillis dans la brochure d'année évoquent un peu les deux à la fois, mêlant ressentis personnels et changements de société.

Je tenterai ici de donner quelques pistes de réflexion sur l'aspect « statut des femmes » à ceux et celles qui souhaitent entrer plus en profondeur dans les questions d'égalité H/F

aujourd'hui, dans les acquis durement engrangés par nos mères et/ou au cœur des politiques de genre activées depuis 1995 lors de la conférence internationale de Pékin.

La conscience politique des femmes (en général) s'est éveillée chez nous à la fin du XIXème siècle par la première publication de Zoé Gatti de Gamond en 1834 « La condition des femmes au XIXème siècle ». Le Conseil International des Femmes créé en 1888 a été précurseur de notre propre Conseil des Femmes Belges, né en 1905¹.

De là commencera un long parcours militant dans notre pays, dont les étapes sont les suivantes :

- 1900-1910 : accès à l'enseignement pour les filles et recherche d'un statut civil pour la femme mariée
- 1910-1920 : mobilisation pour l'accès au suffrage universel (obtenu seulement en 1948 !)
- 1920-1930 : premier vote des femmes aux communales, naissance des mouvements féminins (Parti général des femmes Belges, Vie féminine, Femmes prévoyantes socialistes, etc.)
- 1930-1940 : émancipation des F au travail, par étapes et combat pour la paix menacée
- 1940-1950 : participation des F à la résistance, accès au suffrage universel en 48 et création à l'ONU d'une commission de la condition de la femme. L'émancipation de la femme mariée n'est pas encore acquise !
- 1950-1960 : on sensibilise les femmes à la prise d'autonomie en matière d'hygiène, d'éducation, de protection de l'enfance. Conférences et émissions radios sur le sujet se multiplient. L'égalité juridique entre maris et épouses est proclamée en 58.
- 1960-1970 : les femmes aspirent à la maîtrise de leur corps (accès à la contraception, aux nouveaux centres de planning) et au partage des responsabilités dans les projets familiaux. Elles prennent davantage conscience de leurs droits dans le monde du travail.
- 1970-1980 : les mouvements de libération sont en plein essor. Les femmes obtiennent l'égalité parentale, l'égalité d'accès au chômage, à l'ouverture d'un compte en banque, au divorce, à la gestion de leurs biens, à l'égalité salariale (de principe !). Une première journée des femmes se tient en 1972 en présence de 6.000 femmes ! En 1975 la régionalisation du pays entraînera la création de 2 Conseils des femmes (un néerlandophone et un francophone) qui travaillent toujours en partenariat et sous le même toit !
- 1980-1990 : l'égalité entre dans les institutions politiques. Les centres de recherche féministes s'ouvrent et le gouvernement crée un secrétariat d'Etat pour l'émancipation sociale. L'avortement est dépénalisé en 1990.
- 1990-2000 : les femmes entrent davantage en politique grâce à une loi qui leur garantit un tiers des places sur les listes. Le port du voile commence à poser question. La violence conjugale est plus fortement pénalisée.
- Après 2000 : l'égalité H/F est inscrite dans la constitution en 2002. Un Institut de l'Egalité fédéral est créé. Dernières lois favorisant davantage les femmes : Une loi réforme le statut de conjoint aidant en lui donnant des droits sociaux, une autre crée un fonds de créances alimentaires qui accorde des avances aux parents en difficulté avant de poursuivre les mauvais payeurs.

Tous les pays n'ont pas avancé à la même vitesse que nous et nous le ressentons davantage depuis 1995. La conférence internationale de Pékin a donné un grand espoir aux

¹ « 100 ans de lutte des Femmes en Belgique », revue trimestrielle du CFFB, déc. 2004 – texte complet sur le site <http://www.cffb.be/publications/liste-categorisee-des-publications> dans la catégorie dossiers/colloques

femmes qui ont cru que le texte fondateur d'un processus mondial en faveur des femmes allait faire prendre conscience des inégalités subies. Mais, au même moment, l'Union Européenne a entamé son élargissement de 15 à 27 états. Parmi les nouveaux arrivés, certains pays n'avaient pas encore intégré l'égalité ni atteint notre niveau de protection sociale. Le débat européen s'est donc compliqué sur ces sujets, souvent débordé par d'autres questions économiques ou de droits primaires plus urgents (accès au travail, santé, droits de l'homme, régions défavorisées...). Aujourd'hui la crise économique pousse plutôt les états à se replier sur eux-mêmes, à protéger leur système national et à être moins ouverts aux changements culturels ou structurels, comme l'évolution des rôles au sein de la famille et la protection de l'individu. Les lobbies religieux sont plus présents et revendiquent un retour au modèle familial traditionnel.

Vous pourrez suivre ce courant et les politiques de genre sur le site du LEF (Lobby européen des femmes). <http://www.womenlobby.org>

Si nous revenons à la Belgique en particulier, malgré de très belles avancées pour les femmes en matière d'égalité (comparé à d'autres pays ou continents), la crise fragilise une population déjà discriminée structurellement et culturellement (financièrement mais aussi par le maintien de rôles et stéréotypes traditionnels). L'avancée de l'Islam insécurise aussi certains qui craignent les compromissions politiques par crainte de conflits ouverts. Les droits acquis sont-ils définitifs ? Nous pouvons nous poser la question et surtout rester vigilants dans tous les lieux de décisions (par exemple par rapport à la dépénalisation de l'avortement, remise en cause à Strasbourg).

En attendant, des défis restent ouverts dans les domaines de l'égalité

- La lutte contre l'exclusion sociale (maintien des pensions, protection des carrières incomplètes et droits compensatoires, évaluation des conséquences de la nouvelle loi sur le divorce, règlement des pensions alimentaires plus contrôlé et juste...)
- La lutte pour une politique de santé sociale et l'accès à une vieillesse sereine
- La lutte contre la violence au sein de la famille et pour la prise d'autonomie (32 femmes au foyer pour 1 homme !) dans la durée (par une individualisation des droits)
- L'accès à l'emploi, avec un salaire plus attractif que l'aide sociale, cohérent par rapport à l'emploi réel ; un emploi stable et diversifié (les chômeuses sont trop orientées vers le care et l'entretien) ; des droits au chômage élargis ; des lieux d'accueil plus souples et proches pour les enfants
- L'accès à la prise de décision, dans l'entreprise et en politique
- Le contrôle de l'image des femmes et des hommes dans les médias et les programmes scolaires.

Je vous recommande encore le site du Conseil des Femmes francophones qui suit l'actualité de près, mais nous aide aussi à réfléchir à l'approche des élections communales (www.cffb.be) et celui de l'Institut de l'Egalité qui propose des chiffres genrés parlants sur la situation en Belgique (www.iefh.belgium.be).

Etre femme politique

Interview de Clotilde Nyssens, par Brigitte Dayez



Ce matin, dans le cadre d'une interview personnelle, j'ai eu l'occasion de poser à Clotilde Nyssens trois questions concernant la place des femmes dans la vie politique.

1. Y a-t-il une difficulté particulière à faire de la politique quand on est une femme ?

Clotilde : oui, en ce sens que, par tempérament ou par éducation, la femme est moins portée que l'homme à s'intéresser à la chose publique, et à se passionner pour des enjeux collectifs. Pour elle, les problèmes se posent localement, concrètement.

Les femmes n'aiment pas se battre pour occuper un poste qu'elles envisagent non comme une prise de pouvoir, mais comme un service. Les hommes, par contre, cherchent souvent en politique à obtenir ou à garder du pouvoir et ils sont prêts à tout pour y parvenir.

A côté de cela, les femmes estiment souvent qu'elles n'ont pas la capacité d'être efficaces sur la scène politique, et que ce type d'engagement leur est inaccessible. De plus, elles se méfient de toute cérébralisation et elles refusent d'envisager les problèmes de manière abstraite. La politique demande de prendre souvent la parole en public pour se faire connaître et défendre ses idées. Or, l'éducation des femmes ne les a pas habituées à prendre ainsi la parole. Elles considèrent souvent qu'elles n'ont rien à dire de vraiment intéressant, alors elles se taisent...

A côté d'hommes qui s'affirment, parlent haut, fort et très clairement, elles éprouvent un sentiment d'infériorité ! Celui-ci est non justifié, car le contenu de ce qui est dit par les hommes n'est pas plus intelligent que ce qu'elles pourraient dire ! C'est que pour elles, beaucoup de choses défendues en assemblée paraissent à leurs yeux tout à fait évidentes ! Une autre difficulté pour les femmes c'est que l'engagement politique demande beaucoup d'énergie, et que dans ce domaine la femme est moins bien dotée que l'homme.

A cela s'ajoute la question du temps : l'engagement politique est chronophage. Il est passionnant enivrant même, mais il peut vous happer complètement ; on peut y consacrer sept jours sur sept et y passer ses soirées en réunions ! Or une femme qui travaille professionnellement et qui a des enfants n'a plus une minute à consacrer à une tâche en dehors de chez elle !

2. Cette remarque nous amène à la seconde question : est-ce difficile de concilier son rôle de mère avec celui de politicienne ?

Clotilde a répondu que la répartition du temps répond à un choix de valeurs. Il est possible de concilier les deux, mais il faut absolument organiser son horaire de façon à consacrer des moments à sa vie de famille et les préserver de façon drastique.

Il faut aussi apprendre à déléguer des tâches que d'autres peuvent faire aussi bien que vous-même ! Mais se faire aider entraîne des frais, c'est un obstacle important pour les femmes qui connaissent des difficultés financières. Le rôle du père est également très important. Il faut lui laisser vraiment la liberté de le remplir ! Il y a là un gain pour les enfants et une aide efficace rendue à leur mère, aide qui lui donne plus de temps libre.

Un partage authentique des tâches libère donc du temps pour les engagements de la femme, mais il faut rester vigilant ! Beaucoup de familles de femmes politiciennes éclatent par manque de disponibilité de la mère et de l'épouse. C'est tous les jours qu'il faut choisir, et tous les jours qu'il faut mettre des limites !

3. Pour finir, j'ai demandé à Clotilde ce qu'elle pensait de l'obligation de la parité dans les listes.

Ce n'est pas facile à respecter a-t-elle répondu. On trouve moins de candidates que de candidats. Cependant, cette loi est une très bonne chose, car elle pousse un plus grand nombre de femmes à s'engager à l'extérieur de chez elles et à s'intéresser à la chose publique.

On est passé en peu de temps de l'obligation d'un tiers à celle de 50 % pour arriver bientôt à celle de l'alternance dans les listes. Il faut que les femmes y figurent en bonne place pour être effectivement élues. Cette obligation a peut-être comme effet pervers de prendre quelqu'un uniquement sur base de son sexe et de rendre plus facile pour les femmes l'obtention d'un poste. Mais globalement, c'est un mouvement pour une situation meilleure, et un jour, ce ne sera plus nécessaire d'imposer des quotas. Les femmes auront alors prouvé qu'elles avaient leur place dans le monde politique comme elles l'ont prouvé dans la vie professionnelle.

Partout, elles doivent se faire respecter en tant que femmes et dans tous les aspects de leur féminité. Comme elles ont une sensibilité plus grande à la qualité de la vie privée, elles sont capables d'imposer dans l'espace politique des lois susceptibles de l'améliorer.

Tout ce qui touche au temps de travail, à l'éducation, à la santé, à la petite enfance relève aussi de leurs compétences propres. Ainsi, en participant à la vie politique, elles enrichiront le monde dur et impitoyable des hommes, passionnés par le pouvoir et l'argent, car elles apportent une vision plus humaine et relationnelle de la vie. Mais les choses changent déjà ... les nouveaux pères remplissent beaucoup mieux qu'autrefois leur rôle, et les femmes modernes qui travaillent professionnellement et ont pris leur place dans l'espace public, participent davantage à la vie politique.

Clotilde a terminé l'entretien par une réflexion sur l'immigration. Pour les personnes d'origine étrangère, la participation à la vie politique représente une promotion sociale. Elles s'y engagent donc volontiers, avec le support enthousiaste de leur communauté d'origine. Il est bon pour le pays qu'elles le fassent, à condition d'y être formées ! Ce qu'elles acceptent en général. Malgré les difficultés à gérer la diversité communautaire, nous marchons ainsi ensemble vers une meilleure gouvernance du pays

Voici le compte rendu d'une entrevue intéressante qui a de quoi nous faire pas mal réfléchir !

La scolarisation des filles, c'est l'avenir de la société...

Selon l'organisation PLAN, les filles sont encore trop nombreuses, un peu partout dans le monde, à voir leur scolarisation sacrifiée, au profit de l'aide à la famille : tâches ménagères, garde des petits frères et sœurs... Dans les pays pauvres, une fille sur trois ne termine pas son cycle primaire.

Or, les études démontrent qu'une fille ayant bénéficié de neuf années d'enseignement de qualité a les outils en mains pour changer non seulement son histoire, mais aussi celle de sa famille, de ses enfants, et de la société dans laquelle elle vit.

C'est une spirale positive qui entraîne les familles des filles qui ont étudié : celles-ci gagneront mieux leur vie, or elles consacrent en moyenne 90% de leur salaire à sa famille (les hommes n'y consacrent que 35% en moyenne). Leurs enfants auront donc plus de chance de sortir de la pauvreté également, et du cycle infernal « je ne vais pas à l'école parce que je dois travailler pour aider les miens ».

Une fille qui a étudié se marie plus tard, donc a ses enfants plus tard ; mieux informée, elle a aussi moins d'enfants. Elle voudra que ses enfants puissent aussi étudier à leur tour.

Pourtant, un peu partout dans le monde, mais surtout dans les régions les plus pauvres, les foyers précarisés scolarisent moins leurs enfants. Ce sont les filles qui sont les premières touchées par cette exclusion du système scolaire, plus utiles dans les familles que sur les bancs de l'école. Il faut donc lutter contre ces discriminations qui sont encore bien présentes un peu partout dans le monde.

Toutes les victoires acquises de dure lutte chez nous semblent encore bien loin dans certains pays. Il faut en être conscient, et essayer d'agir, là où nous sommes, pour que l'enseignement ne soit plus une arme de plus en faveur de la discrimination des sexes, mais qu'il soit de qualité, et accessible aussi bien aux filles qu'aux garçons...

Vie ACi

Mode d'emploi des Notes de travail électroniques

Par Marie-Pierre Jadin

Pour certains d'entre nous, il semblerait que la réception électronique des Notes de travail soit un peu compliquée. Voici donc quelques mots d'explication par rapport à ces Notes de travail « nouvelle formule » :

- lorsque vous recevez un mail intitulé « La lettre de l'ACi », ouvrez-le ! Il s'agit d'un numéro mensuel des **Notes de travail électroniques**. Vous le recevrez aux environs du 20 de chaque mois (sauf en juillet).
- Lorsque vous l'avez ouvert, vous pouvez consulter les différents articles en cliquant sur le lien qui leur correspond (« lire la suite »). Chaque article peut donc se consulter et s'imprimer séparément. Cliquer sur "lire la suite" vous envoie sur le site de l'ACi, où se trouvent les articles dans leur intégralité.
- Simultanément, les Notes de travail seront mises entièrement sur le site de l'ACi : elles se trouvent sous l'onglet « Publications », par ordre chronologique (les numéros les plus récents se trouvent en premier lieu). En cliquant, par exemple sur « Notes de travail électroniques - juin 2012 », vous arrivez sur une proposition de fichier attaché, intitulé

« NT- e - juin 2012.pdf ». Vous aurez alors accès aux Notes de travail dans leur intégralité, et en une seule fois. Vous pouvez choisir d'imprimer le tout ou seulement les pages qui vous intéressent le plus.

Cela vous paraît compliqué ?

C'est un peu comme quand on lit d'une traite les explications qui permettent de tricoter des chaussettes ! Cela paraît incompréhensible, pourtant, si on fait les choses étape par étape, ça va tout seul !

Et n'oubliez pas que je reste à votre disposition pour tout problème « technique ». Vous pouvez m'envoyer un mail (animation@aci-org.net); j'y répondrai volontiers !

Echos des équipes - Ce que nous avons envie de transmettre

« Quel sens a pour moi "être un enfant de Dieu" ? Au delà de mes peurs, découvrir la certitude que je suis aimée et protégée par Dieu et vivre dans la confiance que toutes les expériences que je dois vivre sont là pour me faire grandir. » (*Equipe de Erpent*)

« C'est en exerçant l'altruisme que l'homme ordinaire éprouve le sentiment de sa propre dignité. » – Léon Cassiers (Equipe 146 – Bruxelles)

« Nous nous interrogeons sur l'avenir de l'Eglise et sa "décatholisation" (Y. Genin). On sent encore trop l'influence du cléricalisme romain. Ces raideurs, ces condamnations découragent plus d'un laïc, sapent la confiance dans la vie de l'Eglise. Plus proche du message évangélique, progressons ensemble à la suite du Christ. » (*Equipe 305 – Charleroi*)

« Nous aimerions avoir la même force que ces prisonniers de camps, rester nous-mêmes en toutes circonstances, rester libres vis-à-vis de nos bourreaux. N'y a-t-il pas en nous quelque chose d'inviolable, malgré tout ? (...) Au terme de cette réunion, voici ce que nous avons envie de transmettre : que l'amitié, la gentillesse et l'ouverture d'esprit qui régissent nos réunions de discussion sur un sujet donné, nous sont des plus salutaires, nous rendant plus fortes et mieux en phase avec le monde, nos proches et tous ceux qui nous entourent. » (Equipe 127 – Bruxelles)

« Mine de rien, nous avons déjà commencé à poser quelques gestes pour limiter notre empreinte écologique. (...) mais nous avons décidé qu'il fallait que tout le monde s'y mette et de faire de la réclame dans ce sens ! » (*Equipe 110 – Bruxelles*)

« Pour notre part, à l'âge que nous avons, nous faisons de notre mieux pour trier et éviter le gaspillage. Nous qui avons connu la guerre et les privations, nous n'avons jamais agi autrement, ça fait partie de nos habitudes depuis toujours. » (Equipe 102 – Bruxelles)

« Vivons avec nos questions... Petites communautés chrétiennes à encourager et des mouvements d'une église efficiente. » (*Equipe 147 – Bruxelles*)

« Dans notre groupe, nous nous trouvons bien dans notre peau en tant que femmes. Nous apprécions l'esprit plus cartésien des hommes, et pensons qu'il est important de savoir se parler d'égal à égal, parfois dans des moments choisis et pas toujours dans la tourmente ! » (Equipe 146 – Bruxelles)

Billet d'humeur de la commission migrations

Mai à Molenbeek

Toi qui apparus cachée ce jour là, pourquoi, pour qui ? Comment aller à ta rencontre, comment ne pas voir ce voile comme un mur entre nous ?

Est-il plus indécent de vouloir savoir qui tu es que d'interpeller un quidam qui circule dénudé en public ? N'est-ce pas la mission que nous confions à nos représentants de l'ordre que de te protéger autant que de vérifier ton identité ? Leur pression et ton voile ne servent-ils pas de prétexte pour se poser en victime ?

Quoi qu'il en soit, ce qui me peine le plus c'est que tu ne me répondras pas toi-même, d'autres prendront la parole à ta place...

Marie-Noëlle - 8 juin 2012

Brochures d'année

« Changeons nos vies pour changer le monde »

C'est le titre de la **brochure d'année** que vous découvrirez en équipe à partir de septembre 2012. Ces brochures d'année seront disponibles dès la fin du mois d'août, au secrétariat de l'ACi, Rue du Marteau 19 - 1000 Bruxelles.

Pour les obtenir pour votre équipe, votre région, le mieux est de venir les chercher. N'hésitez pas à nous contacter, à la fin du mois d'août, afin de convenir d'un moment idéal pour les réceptionner.

02 218 54 47 - aci@aci-org.net

Qui rédige la Brochure d'année ?

Le **thème pour l'année 2013-2014** a été choisi par vos équipes, dans le courant du mois de mars de cette année, et avalisé par l'Assemblée générale du 28 avril dernier. Il s'agit de "*L'espérance dans un monde qui désespère; une éthique pour le XXIème siècle*".

Les brochures d'année, appréciées de tous, sont réalisées par des gens de l'ACi. **Pourquoi pas vous ?** Une première réunion sera organisée dans le courant du mois de septembre, avec toutes les personnes intéressées par ce thème, ou qui pensent pouvoir apporter leur contribution à la brochure. Bienvenue à qui le souhaite ! De plus amples renseignements dans les Notes de travail du mois d'août.

Lu/Vu pour vous



Philippe GABILLIET, *Eloge de l'Optimisme - Quand les enthousiastes font bouger le monde*, Editions Saint-Simon, 2010, 146 pages (15 €)

Compte rendu par Marthe LECLEF

Philippe Gabilliet, 52 ans, est docteur en Sciences de gestion et diplômé de Sciences-Po Bordeaux. Ancien avocat, il enseigne depuis plus de 15 ans à l'ESCP Europe (Paris).

Dans ma recherche d'une conclusion à l'enquête de cette année, j'ai découvert cet essai qui m'a passionnée. Avec l'auteur, je crois que l'optimisme est un élément déterminant pour transformer le monde et qu'il est grand temps de l'inscrire comme valeur sûre pour les jeunes et les jeunes d'esprit !

Evidemment, vivre en optimiste n'est pas vivre dans le meilleur des mondes : c'est faire les choix les plus positifs dans le monde réel. A cet effet il faut croire aux solutions dans les crises et les difficultés quotidiennes, quitte à les inventer, apprécier aussi les petits bonheurs de la vie et ne jamais oublier que l'écoute de l'autre, sans jugement préalable, est en soi une voie ouverte à un mieux vivre collectif.

L'optimisme réduit considérablement le sentiment d'impuissance et de résignation, améliore notre santé et l'énergie au travail.

Agir en optimiste c'est aussi, tant pour soi-même que pour les autres, donner le droit à l'imperfection sachant que la recherche de la perfection peut être une source d'angoisse et de détresse.

Avec l'auteur, tentons de faire en permanence des paris positifs.



Passeurs de patrimoine - Jacques Borzykowski

A la suite de la rencontre-débat du 10 mai, autour du DVD *Passeurs de patrimoine*, quelques équipes ont, à leur tour, visionné un ou deux courts métrages issus de ce DVD. Voici leurs réactions :

Qu'on le veuille ou non, la multiculturalité est omniprésente autour de nous. Nous devons vivre avec et favoriser l'interculturalité. Notre pays appartient à ceux qui l'habitent et nous voulons y vivre le plus fraternellement possible. Il ne faut cependant pas nier la crainte de l'islamisme. D'autre part, le système d'accueil des demandeurs d'asile doit conduire à des décisions plus rapides pour éviter l'incertitude et ne pas pousser à la clandestinité. (*Equipe 146 – Bruxelles*)

Dans mon équipe de la périphérie bruxelloise, la réunion autour du DVD a été très appréciée. Ce document illustre bien le changement de mentalité possible lorsque des personnes d'un milieu (ici le Brabant wallon) rencontrent et travaillent avec d'autres personnes (ici des enfants des Marolles) dans le but de partager leur culture d'origine, leurs traditions, leur vision du monde. Il est aussi réconfortant de constater que la formation des enseignants est ici créative, adaptée au quartier, à la population mais aussi aux besoins de notre époque. Cela nous donne du courage, de la confiance dans les possibles du « vivre ensemble », dans la vitalité des plus jeunes. (*Equipe 103 - Bruxelles*)

Agenda

Région d'Anvers

Nous avons le plaisir de vous inviter à la réunion d'ouverture de l'année 2012-2013

Quand ? Lundi 10 septembre - de 10h45 à 15h00

Où ? Visite du temple Jaïn d'Anvers, situé à Wilrijk, Laarstraat 20

PAF ? 5 €

Attention : l'entrée du temple est limitée; merci de signaler votre présence à cette activité avant le 25 août 2012, à Bernadette Costa (03/646 22 20 – 0499/17 90 60 – b.costa@scarlet.be)

Bienvenue à toute personne intéressée !

Région du Brabant

A l'occasion du nouveau thème d'année, la région du Brabant vous invite à une Conférence donnée par **Thérèse Snoy**, parlementaire écolo.

Quels projets envisager pour un monde plus respectueux de l'environnement ?

Quand ? Vendredi 28 septembre - à partir de 14h00

Où ? Salle des Récollets - Rue des Récollets - 1400 Nivelles

Renseignements et inscriptions : voir Notes de travail du mois d'août

Ecotrail Bruxelles - 29.09.2012

**Marc Dausimont est le fils de Marie-Paule Cartiaux, qui fut présidente de l'ACi.
Voici son message:**

"Il y a trois ans, j'apprenais que ma mère était atteinte d'une dégénérescence progressive de ses neurones moteurs. Cette maladie rare, appelée Sclérose latérale amyotrophique (S.L.A.), est actuellement incurable. Malgré la perte de la parole, elle nous délivre quotidiennement des messages pleins d'optimisme et de courage. Admiratif devant sa force et son âpreté, j'ai envie de vous sensibiliser à cette maladie en relevant en septembre prochain un défi sportif avec mes amis d'Aplanos Running Team.

Le principe est simple: courir 80 km autour de Bruxelles à l'occasion de la première édition de l'Ecotrail (www.ecotrailbrussels.com).

Pour concrétiser ce projet à la fois humain et sportif, je sollicite votre générosité. Je vous propose donc de parrainer cette initiative au profit de l'équipe de l'ULB du Pr. Pochet. Chaque don* est important tant la recherche dans ce domaine manque cruellement de moyens. Vous compter parmi nous, nous permettra de dépasser nos limites tout en donnant plus de sens à notre passion."

Soutenez-nous et faites un don au profit de la recherche: BE79 2100 4294 0033 -
Communication: "don5D00G000005_Prof.Pochet_Mme Cartiaux"

* Tout don égal ou supérieur à 40 € est déductible fiscalement.

Suivez notre actualité sur www.aplanos.be/sla

Faites vivre l'ACi!

Cet outil de travail vous est utile ? Vous trouvez important, pour vous, pour votre équipe, de le voir perdurer ?

*Alors n'hésitez plus : vous pouvez soutenir l'ACi en versant le montant de votre choix sur le compte
BE08 0010 8071 7113 des amis de l'ACi.*

La déduction fiscale est accordée à partir de 40 € de don annuel.

Les articles publiés dans les Notes de travail électroniques n'engagent que leurs auteurs, et le droit de réponse est ouvert à qui le souhaite